



energie citoyenne *pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Communauté de Communes POL](#)
 - [Commissions municipales 2020-2026](#)
 - [Commissions POL 2020-2026](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

[Réunion du Conseil Communautaire POL](#) [du 4 avril 2024](#)

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 5 avril 2024



L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

Personnel

- Tableau des emplois au 1er mai 2024

Finances et perspectives, administration générale

- Compte financier unique – Exercice 2023 :
 - budget général
 - budget ordures ménagères
 - budget SPANC
 - budget ateliers relais
 - budget lotissement l'Etang
 - budget ZIAC La Vergne
 - budget Zone d'Activité de Boisse
 - budget eau
 - budget assainissement
- Affectation du résultat – Exercice 2023 :
 - budget général
 - budget ordures ménagères
 - budget SPANC
 - budget ateliers relais
 - budget lotissement l'Etang

- budget ZIAC La Vergne
- budget Zone d'Activité de Boisse
- budget eau
- budget assainissement
- Adoption des budgets primitifs 2024
- Budget général – Apurement du compte 1676
- Budget Zone d'Activité de Boisse – Versement d'une avance remboursable
- Attributions de compensation – Exercice 2024
- Dotation de solidarité communautaire – Exercice 2024
- Fixation des taux d'imposition – Exercice 2024
- Fixation du produit attendu de la taxe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) – Année 2024
- Travaux de grosses réparations de voirie sur le territoire de la communauté de communes – Autorisation de signature des contrats
- Grosses réparations de voirie sur les voies d'intérêt communautaire (GRVC) – Programmation 2024 – Demande de subvention auprès du conseil départemental de la Haute-Vienne
- Travaux de renouvellement de réseaux d'AEP année 2023 – Lot 1 'Renouvellement du réseau des secteurs Roumagnac/Montazeau et Pierrefolle/L'Autre' – Autorisation de signature d'un acte modificatif
- Aménagement global centre-ville de Saint-Junien – Travaux de renaturation – Demande d'inscription au CDDI de 4ème génération
- Demandes de subventions portant sur l'équipement du Ciné-Bourse
- Demandes de subventions portant sur l'équipement de transition LED de la Mégisserie
- Travaux de grosses réparations sur ouvrage d'art à la Féranchie sur la commune de Chéronnac sur la VC13 – Demande de subvention auprès du département de la Haute-Vienne
- Vente de ferraille sur les sites de la communauté de communes Porte Océane du Limousin

Développement touristique

- Office de tourisme intercommunal – Convention de moyens 2024

Animation du territoire et action culturelle

- Conservatoire à rayonnement intercommunal Jean FERRAT – Tarifs à compter du 1er septembre 2024

Sports et loisirs

- Choix d'un médiateur de la consommation pour la communauté de communes Porte Océane du Limousin
- Centre aqua récréatif – Modification du contrat d'abonnement et conditions générales de vente
- Centre aqua récréatif – Modification du plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) – Centre aqua récréatif – Tarifs

au 1er mai 2024

- Complexe sportif à Oradour-sur-Glane – Modification du règlement intérieur
- Base de loisirs à Saint-Victurnien – Modification des conditions générales de vente à l'attention des individuels
- Base de loisirs à Saint-Victurnien – Modification des conditions générales de vente à l'attention des groupes
- Base de loisirs à Saint-Victurnien – Plan d'Organisation des Secours

Pour les comptes Financiers uniques, vous trouverez ci-dessous les rapports :

- [Comptes Financiers Uniques 2023 – Budget Principal](#)
- [Comptes Financiers Uniques 2023 – Assainissement non collectif](#)
- [Comptes Financiers Uniques 2023 – Ateliers relais](#)
- [Comptes Financiers Uniques 2023 – Eau](#)
- [Comptes Financiers Uniques 2023 – Lotissements](#)
- [Comptes Financiers Uniques 2023 – Ordures Ménagères](#)

Ci-joint le rapport sur les budgets primitifs 2024 : [Rapport Budgets Primitifs 2024](#)

Vous trouverez l'ensemble des délibérations dans le document ci-joint : [Délibérations CC 04.04.2024](#) (Note du rédacteur : vu la quantité de documents, je n'ai pas mis en ligne les annexes, si vous souhaitez plus de détails sur une délibération en particulier, n'hésitez pas à [nous contacter](#).)

La plupart des délibérations n'ont donné lieu à aucun débat et ont été votées à l'unanimité.

Nous avons voté contre le budget général, le budget eau, le budget assainissement collectif et le budget ordures ménagères. Nous nous sommes abstenus sur le budget de la zone de Boisse et sur la délibération d'avance remboursable relative à ce même budget.

Après le discours du président de la Communauté de communes pour présenter le budget général, Yoann prend la parole au nom du groupe Énergie citoyenne :

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Le vote du budget est un temps formel du débat public. Il établit les priorités de la collectivité, dans un contexte marqué par une multiplicité des crises – crise internationale, crise écologique, crise sociale, crise économique...

Alors à la solennité du moment s'ajoute la gravité de la situation. En effet, vraisemblablement plus que jamais, nous évoluons dans un monde où de toutes parts l'incertitude et l'inquiétude pèsent sur notre avenir.

Personne ne peut plus nier les effets rapides et brutaux du réchauffement climatique qui nous frappent tous et qui frappent encore plus fortement celles et ceux qui ont moins, comme toujours... La communauté scientifique internationale, à travers notamment la voix des experts du GIEC, nous avait alerté et prévenu. Sans changement radical, la trajectoire est encore plus sombre.

Nous le constatons tous, désormais à notre propre échelle, les phénomènes climatiques d'une intensité rare voire inédite sont maintenant devenus presque fréquents : mégafeux, canicules, éboulements, inondations... L'emballement climatique est indéniable.

Dans ce cadre, il nous faut agir franchement avec les moyens qui sont les nôtres : l'enjeu climatique et écologique doit guider nos actions. Il constitue un objectif fédérateur qui comporte en lui-même une réponse à tous les autres défis, notamment l'urgence et la justice sociales.

Notre groupe Énergie citoyenne se félicite du maintien à leurs niveaux actuels des taux d'imposition. L'augmentation des bases imposables ne pouvait nous autoriser à les augmenter. C'est une triste réalité mais de plus en plus de ménages modestes, qu'ils soient retraités ou actifs, éprouvent des difficultés à faire face à leurs charges courantes.

Sur le reste, nous ne sommes et ne serons pas d'accord sur tout. Nous le savons maintenant presque d'avance. Aucun blanc-seing : chaque proposition sera examinée et notre position déterminée au cas par cas. Les choses sont très claires et rien ne change depuis le début du mandat : quand les décisions ou les projets vont dans le bon sens, nous les soutiendrons ; dès lors que ce ne sera pas le cas, nous vous proposerons des modifications ou nous nous opposerons.

Je me permets d'aborder aussi la question de plusieurs budgets annexes. Nous avons acté notre désaccord sur les politiques tarifaires et les modalités de gestion de

certain services (eau, assainissement, ordures ménagères). Comme pour le budget général, nous ne pourrions les approuver.

Enfin, notre groupe Énergie citoyenne tient à saluer la qualité du travail réalisé au quotidien par toutes les équipes de la POL pour répondre avec engagement aux besoins de nos concitoyens et notre groupe remercie également toutes les associations du territoire, soutenues par la collectivité, qui participent à bâtir solidement un vivre-ensemble empreint de dynamisme et de solidarité.

Voilà, mes chers collègues, les explications que notre groupe Énergie citoyenne tenait à exposer.

Pierre Allard répond alors qu'il ne comprend pas que nous nous présentions comme un groupe d'opposition face à un groupe majoritaire parce qu'il n'y a pas de majorité. Il y a des représentants des 13 communes. (*Note du rédacteur : nous ne nous sommes JAMAIS présentés comme un groupe d'opposition mais comme un groupe minoritaire.*) Pour lui, le réchauffement climatique n'est pas la cause de tout. Pierre Allard enchaîne ensuite en rappelant qu'il attend toujours nos propositions, que selon lui nous ne faisons jamais.

Yoann rappelle que nous faisons des propositions : pour preuve, par exemple, l'exonération du foncier non bâti pour les exploitations agricoles en conversion au mode biologique est une mesure qui a été adoptée à l'unanimité sur proposition d'Énergie citoyenne. De même, sur l'eau potable, nous avons indiqué de nombreuses fois notre désaccord sur l'augmentation des tarifs actuels et nous avons fait part de multiples reprises de notre proposition de tarification écologique et sociale de l'eau. Yoann ajoute que, comme nous avons voté contre les tarifs de l'eau en fin d'année, logiquement nous votons contre le budget qui les intègre. Il précise qu'il n'a jamais dit que le réchauffement climatique était la cause de tout mais confirme que l'enjeu écologique et climatique constitue un objectif fédérateur à toutes les échelles (locale, nationale et internationale) et que ce défi est essentiel pour l'Humanité : il s'agit de la question de l'habitabilité de notre planète. Yoann indique enfin qu'il n'entrera pas dans la politique politicienne qui vise à nommer de manière caricaturale notre groupe comme une opposition : Énergie citoyenne est une force minoritaire et nous continuerons de nous appeler comme nous le souhaitons.

Pierre Allard dit qu'il faut travailler les propositions en commission. Il ajoute qu'il a commis l'erreur de ne pas avoir augmenté les tarifs de l'eau à Saint-Junien durant tout le mandat précédent. (*Note du rédacteur : il s'agissait alors d'une compétence communale ; le transfert à la POL a eu lieu à compter du 1er janvier 2020.*)

Annie Dardilhac prend la parole pour indiquer que la commission en charge de l'eau va étudier la question des tarifs de manière approfondie lors d'une prochaine réunion suite à la demande notamment de Nathalie Tarnaud (élue Énergie citoyenne) qui est membre de cette commission (*Note du rédacteur : tiens donc, la proposition que l'on n'a pas faite mais qui a été faite et qui est reprise quand même ? Quant aux propositions sur la collecte des déchets, puisque nous ne siégeons pas dans la commission idoine, il nous est difficile d'en parler...*).

Pour finir, vous trouverez ici les décisions prises par le président en vertu de ses délégations : [Décisions CC 04.04.2024](#)



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Communauté de Communes POL](#)
 - [Commissions municipales 2020-2026](#)
 - [Commissions POL 2020-2026](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)

- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

Réunion du Conseil Communautaire P0L du 7 mars 2024

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 5 avril 2024



(Note du rédacteur : je n'ai pas pu être présent à ce conseil, je ne fais donc qu'une liste des délibérations.)

Il y avait 2 conseil ce jeudi 7 mars 2024.

Le premier était dédié au Débat d'Orientation Budgétaire, dont vous trouverez le document ci-dessous :

[DOB 2024](#)

Comme pour la commune, le DOB ne donne pas lieu à un vote.

Le deuxième conseil communautaire était un conseil régulier dont voici

l'ordre du jour :

Représentation

- Motion pour la régénération de la ligne de train Angoulême-Limoges
- Motion relative à la suppression massive de crédits dans le budget 2024 de l'État

Représentation

- Commissions communautaires – Modification
- Commission d'appel d'offres – Élection d'un membre suppléant
- Syndicat mixte des bassins Bandiat-Tardoire 'SYMBA Bandiat-Tardoire' – Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant
- Syndicat mixte d'adduction d'eau potable 'SIAEP Vayres et Tardoire' – Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant
- Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Charente Amont 'SMACA' – Election d'un membre suppléant

Personnel

- Tableau des emplois au 1er avril

Finances et perspectives, administration générale

- Transport et traitement des boues d'épuration – Actes modificatifs

Gestion de la politique de l'eau, développement durable et économie circulaire

- Convention de servitude pour le passage d'une canalisation d'assainissement route de Chantegros

Développement touristique

- Aire de camping-car à Oradour-sur-Glane – Convention d'occupation du domaine public
- Réserve naturelle nationale – Approbation du budget prévisionnel de fonctionnement 2024 et demande de subvention auprès de l'Etat pour l'exercice 2024
- Réserve naturelle nationale – Approbation du plan d'actions 2024

Animation du territoire et action culturelle

- Cité du cuir – Procédure de décoration des constructions publiques dite du '1% artistique'

Vous trouverez l'ensemble des délibérations dans le document ci-joint :

[Deliberations-20240307](#)

La plupart des délibérations n'ont donné lieu à aucun débat et ont été votées à l'unanimité. (*Note du rédacteur : si j'avais été présent, comme pour le conseil municipal, je n'aurais pas pris part au débat ni au vote sur la deuxième motion.*)

Pour finir, vous trouverez ici les décisions prises par le président en vertu de ses délégations : [Decisions-20240307](#)



energie citoyenne
pour Saint-Junien

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Communauté de Communes POL](#)
 - [Commissions municipales 2020-2026](#)
 - [Commissions POL 2020-2026](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

Réunion du Conseil Communautaire P0L du 8 février 2024

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 5 avril 2024



L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

Représentation

- Commission communautaire n°1 – Modification

Personnel

- Tableau des emplois au 1er mars 2024
- Mandat au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance

Finances et perspectives, administration générale

- Détermination de l'intérêt communautaire
- Création de groupements de commandes avec la commune de Saint-Junien

Economie

- Cession de terrain à la commune de Javerdat
- Zone d'activité de Boisse à Saint-Junien – Vente d'un terrain à la SAS TERRA NOBILIS
- Vente d'un bâtiment industriel 17 Rue Evariste Galois à la SAS Europe Industrie Immobilier
- Vente d'un bâtiment chemin de Notre Dame au Goth à Saint-Junien à Monsieur RUCHONNET Gérard
- Donation d'une parcelle de terrain au profit de la communauté de communes Porte Océane du Limousin – Zone de Puy Gaillard
- Zone d'activité de Puy Gaillard à Oradour-sur-Glane – Echange de parcelles avec la SAS PUSTERLA

Gestion de la politique de l'eau, développement durable et économie circulaire

- Approbation du nouveau zonage d'assainissement de la communauté de communes
- Dépotage des lixiviats traités d'ALVEOL
- Traitement des eaux usées d'EUROPLV

Développement touristique

- Office de tourisme intercommunal – Mutualisation avec la société publique locale 'Terres de Limousin' dans l'intérêt de la promotion touristique de la Haute-Vienne
- Aire de repos pour camping-cars à Oradour-sur-Glane – Procès-verbal de mise a disposition pour l'exercice de la compétence 'Gestion et entretien d'une aire de repos pour camping-cars à Oradour-sur-Glane'

Animation du territoire et action culturelle

- EPCC Vienne-Glane – Subvention de fonctionnement et d'investissement 2024
- Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives – Accord de partenariat

Vous trouverez l'ensemble des délibérations dans le document ci-joint : [Deliberations-20240208](#)

Ce conseil marquait mes débuts à la CCPOL, lors de la première délibération, j'ai donc pris la parole pour indiquer l'honneur de prendre la place de Frédéric Dauvergne. J'en ai profité pour indiquer que dans les prochains mois, à cause de mes obligations professionnelles liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques, je ne serai pas autant

disponible que je le souhaiterais.

La plupart des délibérations n'ont donné lieu à aucun débat et ont été votées à l'unanimité. Nous sommes intervenus pour demander des précisions sur 2 d'entre elles, et nous nous sommes abstenus sur une troisième.

La première question concernait le projet à Javerdat, il nous a été répondu que ce serait une petite zone résidentielle (5000 m²), la commune ayant une faible réserve foncière.

La seconde délibération sur laquelle nous avons sollicité des précisions portait sur la vente d'un bien à Monsieur Ruchonnet. Nous avons tout d'abord demandé ce qu'il allait devenir de Recyclamer qui occupe ce bâtiment. Le Président nous a répondu que Recyclamer n'occupait plus le bâtiment et qu'ils étaient maintenant hébergés avec la société FBO (*note du rédacteur : ce n'est pas l'information qui est donnée sur le site web*). Nous nous sommes alors interrogés sur la présence, sur place, avant la présente vente, d'une boîte-aux-lettres au nom de Monsieur Ruchonnet qui n'est actuellement pas locataire du bâtiment que l'on vend. Pierre Allard nous a répondu qu'il était locataire de la maison, située à la même adresse, dont le propriétaire est le fondateur de Recyclamer.

Nous nous sommes abstenus sur le nouveau zonage pour l'assainissement. En effet, il y a eu une très faible participation des citoyens à l'enquête publique (15 observations pour tout le territoire de la POL), et il nous est difficile de nous prononcer pour ou contre un tel projet. Yoann a pointé les limites du dispositif d'enquête publique tel qu'il existe en France, même si une meilleure communication de la collectivité aurait pu être faite.

La séance s'est conclue par une intervention véhémente, haineuse et théâtrale de Thierry Granet à notre encontre, au sujet de notre tribune parue dans le dernier magazine de la communauté de communes, la qualifiant de tous les noms, en en faisant une interprétation totalement fautive. Il a affirmé qu'elle était insultante pour le personnel de la Mégisserie, ce que nous contestons vigoureusement. Nous avons difficilement (tant Monsieur Granet nous invectivait à tout bout de champ) essayé de répondre qu'en aucun cas notre tribune n'était diffamante ou adressée contre le personnel, mais qu'elle demandait effectivement plus de transparence. Nous avons rappelé la nécessité d'une stabilité des directions au niveau des différents établissements culturels ; cela est indispensable tant pour le projet culturel que pour la gestion des équipes. Nous avons dénoncé l'instrumentalisation de notre texte et l'absence de respect vis-à-vis de la minorité. La démocratie exige le respect de l'autre, de son point de vue et de sa liberté d'expression : c'est fondamental.

Vous pouvez vous faire votre avis par vous-même sur le caractère

prétendument « *polémique* » de notre tribune rédigée en novembre (pour qu'elle puisse être publiée en décembre). Voici le texte :

La culture, plus que jamais !

Nous avons tous entendu parler de situations compliquées au centre culturel La Mégisserie, à l'école de musique Jean-Ferrat et au Ciné-Bourse...

Si la présente tribune n'est pas le lieu pour exposer les responsabilités des uns et des autres face à ces diverses difficultés, notre préoccupation reste entière quant au bon fonctionnement de ces différentes structures intercommunales.

En effet, quand on regarde l'état de notre société et l'évolution du monde, comment ne pas comprendre l'importance d'une politique culturelle ambitieuse et populaire ?

La définition du projet culturel à porter sur notre territoire (objectifs, programmations, etc.) mérite d'être discutée de façon ouverte au plus grand nombre, dans le cadre d'une réelle démocratie participative, afin de disposer d'une ligne claire, partagée et stable.

Cet impératif de transparence est dû tant aux citoyens et aux élus de la POL qu'aux professionnels des établissements culturels et à leurs usagers.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une heureuse année 2024!

Pour finir, vous trouverez ici les décisions prises par le président en vertu de ses délégations : [Décisions-20240208](#)

- [Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026](#)
- [Conseil Municipal du 21 mars 2026](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 5 mars 2026](#)
- [Saint-Junien mérite un débat !](#)
- [Réunion du Conseil Communautaire POL du 29 janvier 2026](#)

Archives

Archives ▼

Méta

- [Connexion](#)
- [Flux des publications](#)
- [Flux des commentaires](#)
- [Site de WordPress-FR](#)

Rechercher

 

- [Politique de confidentialité](#)
- [Sitemap](#)

- [Facebook](#)
- [X](#)
- [RSS](#)